



Communiqué de presse

Grenoble, le 15 mai 2023

Contact presse

Zoé Fertier

Responsable Relations presse

04.76.76.53.63 // zfertier@chu-grenoble.fr

Electroporation : la cardiologie du CHU Grenoble Alpes s'en donne à cœur joie pour traiter les arythmies cardiaques !

Depuis novembre 2022, le service de cardiologie du CHU Grenoble Alpes propose aux patients qui présentent une pathologie de type fibrillation atriale, une technologie d'intervention révolutionnaire : l'électroporation.

La fibrillation atriale est un trouble du rythme cardiaque correspondant à des contractions anarchiques et rapides du muscle du cœur et qui prend naissance dans l'oreillette gauche. Cette pathologie concerne 1 % de la population générale et peut engendrer des complications telles que l'AVC (20 à 30 % des AVC sont dus à la fibrillation atriale).

Si la fibrillation atriale peut être traitée de manière médicamenteuse, cette solution est souvent inefficace. Une ablation des tissus pathologiques est donc nécessaire.

Jusqu'à présent, deux techniques étaient utilisées :

- La radiofréquence (chaud),
- La cryoablation (froid).

Depuis novembre 2022, le service de cardiologie du CHU Grenoble Alpes dispose d'un nouveau procédé non thermique : l'électroporation (ou « Pulsed Field Ablation »). D'un diamètre de 9mm, l'électrode est introduite dans une veine menant au cœur. Des champs électriques pulsés sont alors délivrés pour détruire les tissus pathologiques.

L'électroporation est moins invasive que les deux autres techniques thermiques et se veut la plus sûre. En effet, le risque d'endommagement des tissus adjacents est quasi nul.

Le CHU Grenoble Alpes fait partie des 20 centres français proposant ce type de prise en charge et le seul en Rhône Alpes.

Plus de 180 patients ont déjà bénéficié de cette « mini révolution » au sein du CHU Grenoble Alpes.

